



Compte-rendu de réunion

Objet : **COMITE DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000 des HAUTES-VOSGES (68) – Zone Spéciale de Conservation**

Date : 25/01/2022 – 17h30

Lieu : Salle polyvalente / Orbey

Présidence : Bernard FLORENCE, ancien maire de Hohrod, président du comité de pilotage de la ZSC Hautes Vosges

Emilie HERLDERLE, adjointe de la commune d'Orbey, Conseillère d'Alsace, nouvelle présidente du comité de pilotage de la ZSC Hautes Vosges à l'issue des élections du 25/01

Étaient présents

cf. liste de présence en annexe.

Étaient excusés

cf. liste de présence en annexe.

Ordre du jour

- 1- Rappels sur natura 2000 et le site des Hautes Vosges
- 2- Bilan des actions mises en œuvre et présentation d'actions par les acteurs du site
- 3- Renouvellement de la Présidence du comité de pilotage et de la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du document d'objectifs (élections)
- 4- Discussion sur des actions complémentaires à mener
- 5- Informations sur la révision du Schéma d'Accueil de la Grande Crête par le Parc
- 6- Points divers

M. Bernard Florence, président du comité de pilotage natura 2000 de la zone spéciale de conservation des Hautes Vosges souhaite la bienvenue aux membres présents et donne la parole à

Emilie Helderlé, adjointe de la commune d'Orbey qui accueille ce comité dans une vaste salle polyvalente.

M. Bernard Florence remercie la commune d'Orbey pour son accueil et propose un tour de table.

1- Rappels sur natura 2000 et le site des Hautes Vosges

Fabien Dupont, chargé de l'animation du site natura 2000 des Hautes Vosges rappelle le contexte natura 2000 au niveau européen, puis au niveau du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, et enfin les données du site des Hautes Vosges, notamment les habitats naturels et les espèces plus particulièrement visés sur ce territoire.

Afin de contribuer à la conservation de la biodiversité de ce site (et des autres Zones Spéciales de Conservation des Hautes Vosges, versant lorrain), le comité de pilotage natura 2000 avait validé des objectifs et actions à mettre en œuvre lors de sa dernière assemblée, le 17 juin 2019 à Oderen : ils sont compilés dans un « document d'objectifs », lequel constitue le document de référence pour l'ensemble des acteurs, et l'axe de travail du Parc. Il est téléchargeable sur le site Internet du Parc dédié à natura 2000 :

http://pnrbv.n2000.fr/sites/pnrbv.n2000.fr/files/documents/page/docob_hautesvosges_orientationsgenerales_17juin2019.pdf

2- Bilan des actions mises en œuvre et présentation d'actions par les acteurs du site

Le site natura 2000 des Hautes Vosges est animé depuis les années 2000 par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Fabien Dupont distribue en salle un aperçu des actions mises en œuvre depuis, sous la forme d'un tableau de synthèse par ban communal, et de cartes du site indiquant les secteurs d'intervention.

Près de 215 actions sont identifiées dans ce bilan, dont 90 secteurs ayant bénéficié de contrats natura 2000 pour la mise en place d'îlots de sénescence, de création de clairières, restauration de chaumes ou encore travaux sur des tourbières.

Ce bilan, également consultable sur notre site Internet, est complété par 4 interventions :

- **Brice Inhoffer, adjoint au Maire de Goldbach-Altenbach**, témoigne des îlots de sénescence mis en place sur sa commune, et des suivis engagés par le Parc en 2021, notamment sur le volet des insectes (Coléoptères saproxyliques, dépendant du bois mort).
- **Luc Marck, adjoint au Maire de Sultz et en charge du Grand Ballon au Syndicat Mixte d'Aménagement du massif du Markstein Grand Ballon**, présente les travaux portés par le Syndicat pour améliorer la gestion de la fréquentation sur le site du Grand Ballon, avec la mise en défends des landes subalpines via l'aménagement de 3 km de clôtures agricoles.
- **Catherine Florance, en charge de la chasse à la Direction Départementale des Territoires du Haut-Rhin**, dresse un rapide bilan de la saison de chasse et informe le comité de plusieurs actualités.

En 1^{er} lieu la DDT rappelle la mise place, par le Préfet, de 4 groupes de travail pour proposer des pistes d'amélioration de la situation actuelle, marquée par la poursuite des dégâts de gibier, en forêt comme en prairie. Elle évoque à ce sujet le montant record de 2,2 M. d'euros, versés par le fonds d'indemnisation des dégâts de sanglier pour l'année 2021.

La DDT porte également à la connaissance du comité l'annulation du Schéma départemental de gestion cynégétique du Haut-Rhin, le tribunal administratif estimant l'insuffisance de l'évaluation environnementale. Cette annulation fait suite à la plainte d'Alsace nature.

D'autre part, suite à la mobilisation de la forêt privée, les Groupements d'Intérêt Cynégétiques ont reçu récemment de nouvelles adjudications afin de compléter le plan de chasse 2021-2022, alors que la saison est presque terminée, ce qui soulève évidemment de nombreuses difficultés.

M. Thomen, Maire de Stosswihr, confirme l'importance des difficultés dans sa commune, où le plan de chasse n'est pas réalisé, et où l'impact du déséquilibre agro-sylvo-cynégétique sur le budget de sa commune ne cesse de croître. Il souligne l'insuffisance des « mini » et le manque d'investissement de chasseurs le plus souvent éloignés de nos villages et de leurs réalités. Il rappelle à ce sujet qu'il souhaite et attend, avec d'autres élus, un rendez-vous avec M. le Préfet.

M. Dopff, représentant l'association Alsace nature, évoque l'engagement (notamment financier) de l'association pour faire annuler ce schéma cynégétique. Il invite le Parc à rappeler les orientations du document d'objectifs des Hautes Vosges, qui doivent être prises en compte dans le futur schéma. Ces éléments ne figuraient en effet pas dans le schéma qui avait été validé.

Il invite également les communes à bien choisir leurs chasseurs, quitte à révoquer les baux des équipes qui ne réalisent pas leur plan.

Alsace nature invite à poursuivre et étendre le réseau de parcelles en enclos, pour suivre l'évolution de la régénération naturelle dans ce contexte.

• Enfin **Fabien Diehl, chargé de mission au Parc**, pour l'animation de la Zone de Protection Spéciale « massif vosgien », côté vosgien, mais également du Plan National d'Action en faveur du Grand Tétras, présente une action en cours avec le déploiement de banderoles sur le terrain. Ces banderoles sont de 2 types :

- des banderoles « quiétude attitude », qui invitent le public à rester sur les sentiers balisés, notamment pendant la saison hivernale où la faune est parfois en survie,
- et d'autres banderoles « accès interdit », dans les zones protégées où les arrêtés en vigueur réglementent la fréquentation. Ces dernières ont déjà été déployées dans les réserves naturelles nationales du Grand Ventron et des Ballons Comtois, elles sont étendues cette année aux abords de sentiers ou zones sensibles des zones réglementées : Réserve naturelle du Tanet Gazon du Faing, Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes (Tête des Faux, Bramont, Langenfeldkopf Klintzkopf, Taennchel)

Il s'agit d'une démarche expérimentale pour améliorer l'information du public, en complément d'autres outils mis au point par le Parc et ses partenaires : site Internet « quiétude attitude », posters, auto collants etc.

Olivier Claude, directeur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, précise que la mise en œuvre de cette information concrète sur le terrain, est soumise à l'acceptation préalable des maires concernés. Elle bénéficie de l'aide sur le terrain de l'Office national des forêts, de plusieurs Syndicats Mixtes (Lac Blanc, Stations de la Vallée de Munster notamment). Leur mise en place concerne uniquement les zones de quiétude identifiées et validées dans les documents d'objectifs en vigueur. Il invite les différents acteurs à faire des retours au Parc sur cette initiative. A ce sujet, **Emilie Helderlé, Présidente du Syndicat Mixte du Lac Blanc**, évoque la nécessité de déplacer quelques banderoles situées en bordure de piste de ski, et rendant le travail de damage compliqué.

3- Renouveaulement de la Présidence du comité de pilotage et de la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du document d'objectifs (élections)

Bernard Florence préside le comité de pilotage des Hautes Vosges depuis la réunion du 26 mai 2015. Il remercie le travail du Parc et souligne l'investissement collectif et constructif qui a permis de valider le document d'objectifs, révisé en 2019.

Sur cette période, M. Florence tient à saluer notamment 3 actions mises en œuvre sur le site des Hautes Vosges :

- les travaux de requalification des sentiers balisés et de protection des landes du Hohneck entre le pied du Hohneck côté bressaud et son sommet, en lien avec les communes de La Bresse, Metzeral, Muhlbach et le Club Vosgien ;
- les travaux de restauration de chaumes dans le secteur d’Haufenwannkopf, sur ban de Sultzeren et en limite d’Orbey, où les travaux engagés avec la commune et ONF énergie, par le biais du Parc, ont permis de restaurer 3 ha de chaumes « gratuitement » grâce à l’autofinancement généré par la valorisation en plaquette, produite directement sur place ;
- les chartes établies avec le monde sportif et associations de sports et loisirs, pour s’entendre et diffuser des bonnes pratiques : aéromodélisme au Petit Ballon, escalade, VTT mais aussi la charte signée avec le Club Vosgien.

Pour la suite, il rappelle l’importance du réseau natura 2000 dans le Schéma Régional de la Biodiversité. Il invite les uns et les autres à rester inventif et innovant, à poursuivre les travaux de préservation des espèces sensibles, sans négliger les espèces « banales ».

Roger Masielo, en charge de l’environnement à la DDT du Haut-Rhin, reprend la main pour passer aux désignations du futur Président du Comité de Pilotage d’une part, du maître d’ouvrage de la mise en œuvre du document d’objectifs d’autre part. Il rappelle que seules les collectivités sont habilitées à voter pour ces désignations (présence de 14 élus et 7 procurations).

Concernant la Présidence du Comité de Pilotage, Emilie Helderlé se déclare candidate. Mme Helderlé évoque son parcours et ses engagements actuels. Elle est élue à l’unanimité moins une abstention (de sa part).

Concernant le maître d’ouvrage de la mise en œuvre du document d’objectifs, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges reste candidat. Il est réélu à l’unanimité.

Mme Helderlé remercie les votants pour la confiance accordée et invite à poursuivre le travail constructif et le dialogue qui président dans le cadre de natura 2000. Elle salue également l’engagement de Bernard Florence depuis 6 années.

Olivier Claude remercie également l’assemblée pour son soutien et Bernard Florence pour cette mission. Il évoque également le soutien fidèle de l’Etat, de l’Union européenne et des collectivités dans les actions mises en œuvre.

4- Discussion sur des actions complémentaires à mener

L’animation du site des Hautes Vosges est engagée depuis plus de 20 ans. Au vu du bilan dressé précédemment, **Mme Helderlé** invite les membres du comité à évoquer des actions nouvelles à mettre en œuvre, ou d’éventuelles lacunes à combler.

Jean Uhrweiler, pour Alsace nature, tient à souligner le soutien de son association à natura 2000. Toutefois il rappelle le contexte de crise écologique et de 6^{ème} extinction en cours, avec de nombreux indicateurs qui signalent une baisse continue de la biodiversité, tant au niveau des oiseaux communs que des insectes. Malgré le classement en natura 2000 des Hautes Vosges, **M. Uhrweiler** déplore la poursuite de nombreuses atteintes : girobroyage et fertilisation de chaumes, drainage de zones humides et tourbières, hêtraies sommitales malmenées etc. Il souligne également la forte pression touristique et les problèmes de fréquentation, de bruit mais également de nouveaux projets qui doivent attirer encore davantage de monde, comme celui de Via Ferrata à Sultzeren.

Rémy Aubertin pour la ville de Sultz s'interroge sur les statuts du Grand Tétrás et du Lynx et sur les actions prévues en faveur de ces espèces. **Olivier Claude** répond que la situation des 2 espèces est critique. Pour le Lynx, des lâchers ont été opérés par nos voisins allemands dans le cadre d'un programme européen. Quelques individus sont venus jusqu'à nous, mais il semble que les quelques lynx présents sur les Ballons des Vosges soient uniquement des mâles. Il n'est pas envisagé, à ce stade, de lâchers complémentaires sur notre territoire.

Pour le Grand Tétrás, le Comité de pilotage du Plan National d'Action en faveur du Grand Tétrás sur le Massif vosgien vient de valider un projet de renforcement de population. Son aboutissement est encore soumis à de nombreuses étapes. Les autres actions en faveur de cette espèce : renforcement de la quiétude, amélioration de l'habitat, amélioration de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, doivent se poursuivre et s'amplifier.

Claude Fiegel, pour le Club Alpin Français, s'interroge sur la prise en compte du réchauffement climatique dans le document d'objectifs. **Karine Jung, coordinatrice natura 2000 au Parc**, évoque des travaux en cours au Parc notamment sur le thème de la qualité et de la ressource en eau. Le Parc contribue également à une réflexion portée par Réserves Naturelles de France, à travers le projet européen Natur'Adapt, qui vise justement à travailler sur cette thématique de plus en plus prégnante.

5- Informations sur la révision du Schéma d'Accueil de la Grande Crête par le Parc

Franck Bézannier, chargé de mission Hautes Vosges au Parc naturel régional des Ballons des Vosges, évoque la révision en cours du Schéma d'Accueil de la Grande Crête qui date de 1999. Le Parc assure, avec l'aide de bureaux d'études, une mission d'évaluation de ce schéma : ce qui a été réalisé, ce qui a marché / pas marché, etc. Sur cette base et avec la contribution de nombreux acteurs rencontrés, le Parc proposera d'ici le printemps 2022 une série de nouvelles actions concrètes pour l'accueil du public sur les crêtes : quelle mobilité, quels aménagements nécessaires, quelle gestion du bruit etc.

6- Points divers

RAS.

L'ordre du jour étant épuisé, **Mme Helderlé** remercie l'ensemble des intervenants et invite les acteurs des Hautes Vosges à poursuivre les échanges et concertations autour de ce projet de préservation.

La Présidente du Comité de pilotage natura 2000 Hautes Vosges



Emilie HELDERLE